

2.2.4 Le parc, une opportunité pour le tourisme ?

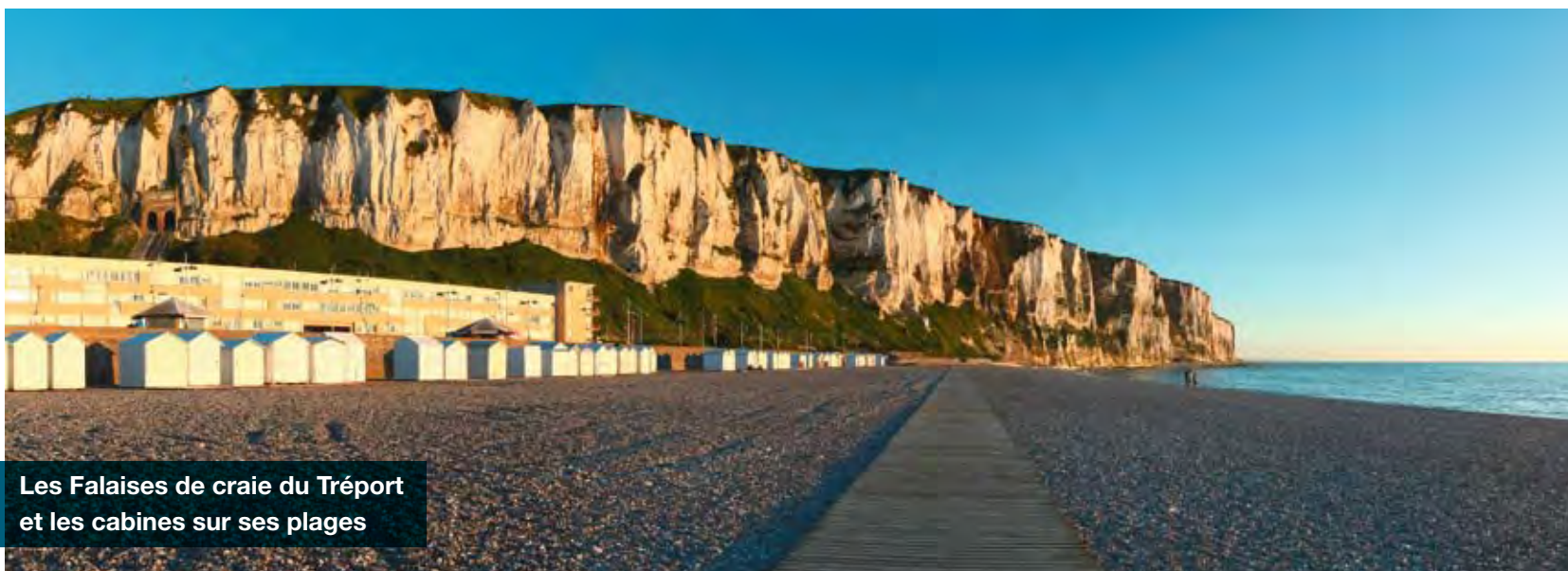
L'attrait touristique des parcs en mer. Les mesures envisagées par le maître d'ouvrage

Le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes se situe à proximité du littoral de la Seine-Maritime et de la Somme. Un littoral caractérisé par ses falaises, de la côte d'Albâtre à la côte d'Opale, rongées par les lames et reculant devant la mer. Ces falaises de calcaire, dont la hauteur s'échelonne entre 30 et 100 m de haut, sont gagnées par l'érosion.

Le tourisme y est né sous Louis Philippe et s'est développé avec l'arrivée du chemin de fer, notamment à Mers-les-Bains, station balnéaire la plus proche de Paris.

De nos jours, le tourisme se concentre essentiellement durant la période estivale, avec un regain d'intérêt dû à l'émergence du tourisme vert, même si la Haute-Normandie et la Picardie, berceaux du tourisme balnéaire français, ne font plus partie des régions françaises les plus touristiques : elles occupent actuellement le 15^e rang de ces régions en termes de capacités d'accueil.

Les communes touristiques directement concernées par le projet sont ainsi, du sud au nord, Criel-sur-Mer, Le Tréport, Mers-les-Bains, Ault et Woignarue, Cayeux-sur-Mer.



**Les Falaises de craie du Tréport
et les cabines sur ses plages**

Une population touristique bienveillante envers l'éolien

Plusieurs enquêtes¹ ont montré que les touristes avaient une perception positive de l'éolien.

Dans l'Aude, premier département de France à avoir accueilli des éoliennes en grand nombre, les professionnels du tourisme ont estimé que la présence d'éoliennes avait un impact positif : elles sont sujet d'intérêt pour la clientèle ou occasion de balade supplémentaire. En Languedoc-Roussillon, 95 % des touristes estiment que les éoliennes sont une bonne chose, 63 % que l'on pourrait en mettre davantage. Selon le baromètre de l'Adème édition 2009², 97 % des Français plaident en faveur des énergies renouvelables...

Rapportées au projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, ces valeurs doivent être extrapolées, puisqu'il n'existe pas actuellement en France de tel parc. On estime néanmoins qu'il pourrait devenir un pôle de curiosité et contribuer au développement du tourisme local, comme c'est déjà le cas à l'étranger, en particulier au Danemark,

Le tourisme
lié au
parc peut
conserver une
dimension
traditionnelle
et intégrer
une image
forte de
modernité



¹ CAUE de l'Aude - CSA pour la Région Languedoc-Roussillon - Institut Français de Démoscopie pour l'Adème - BVA pour Greenpeace et Agir pour l'Environnement

² Baromètre ADEME 2009, les Français et les Énergies renouvelables

précurseur dans ce domaine. Cela dépendra notamment de la capacité des professionnels du tourisme à créer des produits adaptés à cette nouvelle offre, originale et novatrice. La dimension du parc plaide en cette faveur.

Des échanges constructifs

La Compagnie du Vent a organisé le 30 septembre 2008 une réunion sur le thème « Tourisme et projet éolien en mer des Deux Côtes », à Mers-les-Bains. Cette rencontre a réuni les diverses professions concernées et a abouti à un certain nombre de propositions :

- Étant donné la distance des éoliennes à la côte et la difficulté de s'y rendre par mauvaise météo, l'idée d'une « Maison de l'énergie et du développement durable » financée en partenariat avec La Compagnie du Vent et installée à terre, a été émise. Il s'agirait d'un lieu thématique, évoquant et expliquant le projet et le développement durable, dans une perspective très large, allant des phases de chantiers aux problématiques des énergies renouvelables, pouvant être mis en lien avec des événements locaux. Les thématiques liées à la mer, et l'énergie qu'elle recèle, pourraient également être mises en avant.
- Des visites du parc pourront être organisées durant les périodes de temps calme et en fonction de l'éloignement du parc (l'accès se ferait en moyenne en 20 minutes pour la variante « Littoral » contre 1h20 pour la variante « Grand Large »),
- Mis à part les gros bateaux, la navigation sera, si le projet voit le jour, autorisée à l'intérieur du parc. Tous types d'animations nautiques sont envisageables, comme des régates spécifiques et adaptées, autour du parc.

En tout état de cause, le tourisme lié au parc peut conserver une dimension traditionnelle, locale et patrimoniale, et développer de manière concomitante une image forte de modernité, attractive et novatrice.

2.2 Rappel des enjeux

- Un éloignement du dispositif de séparation du trafic
- Les emplois de la pêche identifiés et considérés
- Une nouvelle réserve halieutique
- Des mesures d'accompagnement pour des moyens d'action nouveaux
- La prise en charge de la détection des mines
- L'attrait touristique liant tradition et modernité